

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 27 septembre 2013  
(convocation du 16 septembre 2013)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Septembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOU Michel, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre  
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 9h55  
M. CHAUSSET Gérard à M. DANJON Frédéric à compter de 12h50  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 9h50  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à compter de 13h00  
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max à compter de 11h45  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h40  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. ROSSIGNOL Clément à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 12h50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle  
M. SOUBABERE Pierre à M. TRIJOLET Thierry à compter de 10h30  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à compter de 12h15  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme DELATTRE Nathalie à compter de 12h  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à compter de 12h  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à compter de 12h30  
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à compter de 12h35  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. JOANDET Franck à M. HURMIC Pierre à compter de 11h55  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHAIER Pierre à M. MOGA Alain  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 10h50  
M. POIGNONEC Michel à M. QUANCARD Denis  
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel  
M. REIFFERS Josy à M. ROBERT Fabien à compter de 11h  
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

## **EXCUSES :**

M. ASSERAY Bruno

## **ABSENT :**

M. MAURRAS Franck

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Compagnie Hors Série - Pôle de ressources en danses urbaines  
organisation du festival Urban Week du 29 avril au 5 mai 2013 - Subvention de  
la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Installée depuis plus de dix ans sur les communes de Bordeaux, puis de Floirac, l'association Compagnie Hors Série, fondée en 2000 et dirigée par le chorégraphe/danseur bordelais Hamid Ben Mahi, développe une recherche visant à mettre en question la danse hip hop en repoussant, création après création, les frontières de cette danse.

La compagnie a été reconnue comme Pôle de ressources en danses urbaines en 2012. Dans cette dynamique, elle travaille sur un projet transcommunal initié par la ville de Floirac, soutenue par les villes d'Artigues-près-Bordeaux, Cenon ainsi que avec les structures de la M270, le Rocher de Palmer, le Cuvier de Feydeau, et ce jusqu'en 2014.

Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, il s'agit de continuer à développer des actions qui contribuent à la cohésion territoriale dans le cadre de trois axes :

- la création/diffusion : faire de la rive droite un lieu de diffusion du répertoire de la compagnie mais également de propositions de renouvellement des pratiques en danses urbaines,
- la formation/professionnalisation : repérer et former les jeunes danseurs émergents et les accompagner en termes de professionnalisation,
- la sensibilisation : favoriser l'accès du plus grands nombres aux danses urbaines et plus largement à la culture au travers de différents champs d'action (pratiques amateurs, éducation artistique, lien social...).

Dans le cadre du Pôle de ressources en danses urbaines intercommunal de la rive droite, un festival dédié aux cultures urbaines a été organisé, intitulé « Urban Week » ce temps fort du pôle a eu lieu du 29 avril au 5 mai 2013. La compagnie a ainsi mis en place, avec les communes, des battle, des ateliers danse, des expositions, des projections cinématographiques et un concours chorégraphique « Un solo, un auteur ».

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Floirac détaillée dans la fiche action 36.

La Communauté Urbaine qui a soutenu financièrement ce pôle de ressources en danses urbaines en 2012 à hauteur de 20 000€, a été sollicitée pour un soutien financier de 18 000€ en 2013, dans le cadre d'un budget prévisionnel HT de 52 309€ répartis comme suit :

| <b>DEPENSES</b>                            | <b>€ HT</b>   | <b>RECETTES</b>                            | <b>€ HT</b>   |
|--|---------------|--|---------------|
| Achats                                     | 3 663         | Prestations de services                    | 18 852        |
| Services extérieurs                        | 140           | Etat                                       | 8 000         |
| Autres services extérieurs                 | 8 127         | Région                                     | 2 000         |
| Impôts et taxes                            | 188           | Département                                | 714           |
| Charges de personnel                       | 39 691        | Cub  | 18 000        |
| Autres charges de gestion courante         | 500           | Ville de Floirac                           | 4 000         |
|  |               | CNASEA                                     | 743           |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>52 309</b> |  | <b>52 309</b> |
| <i>Contributions volontaires en nature</i> | <i>8 036</i>  | <i>Contributions volontaires en nature</i> | <i>8 036</i>  |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**Entendu** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le pôle de ressources en danses urbaines relève de la catégorie des actions transcommunales,

### **DECIDE**

**Article 1 :** Il est attribué une subvention de 18 000€ à l'association Compagnie Hors Série pour son pôle de ressources en danses urbaines dont l'organisation du Festival Urban Week qui s'est déroulé du 29 avril au 05 mai 2013 a été un temps fort.

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3 :** la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 33, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 septembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
9 OCTOBRE 2013**

**PUBLIÉ LE : 9 OCTOBRE 2013**

Mme. FRANÇOISE CARTRON